

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
nommant des membres de la Commission francophone de
promotion de la santé dans la pratique du sport**

A.Gt 11-10-2002

M.B. 19-11-2002

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 8 mars 2001 relatif à la promotion de la santé dans la pratique du sport, à l'interdiction du dopage et à sa prévention en Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 juin 2001 relatif à la commission francophone de promotion de la santé dans la pratique du sport;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 2001 nommant les membres de la Commission francophone de promotion de la santé dans la pratique du sport;

Considérant que le Conseil supérieur de l'Education physique, des Sports et de la Vie en plein air a proposé un candidat en remplacement de M. Detongre, démissionnaire,

Arrête :

Article unique. - Est nommé membre suppléant de la commission francophone de promotion de la santé dans la pratique du sport, en tant que représentant du Conseil supérieur du sport :

M. Jacques Michaux, en remplacement de M. Francis Detongre, démissionnaire.

Bruxelles, le 11 octobre 2002.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Aide à la jeunesse et de la Santé,

Mme N. MARECHAL